

Rapport évolutif

Analyse des impacts de la mondialisation sur l'économie au Québec

Rapport 2 — Le Québec et les pays émergents : la Chine



Laboratoire d'étude
sur les politiques publiques
et la mondialisation

Sébastien Bigras, Administration Publique, MA

Mai 2006



Université du Québec
École nationale
d'administration
publique

INTRODUCTION

La Chine fascine le monde occidental depuis des siècles. Les chroniques des voyages de Marco Polo ont hanté de nombreux explorateurs et aventuriers européens qui rêvaient de ce pays mythique. Il importe de se rappeler que la vague d'exploration du seizième siècle s'est déclenchée parce que les puissances européennes lorgnaient les richesses de l'Empire du Milieu. Paradoxalement, au moment où l'Europe s'ouvrait sur le monde, la Chine s'est repliée sur elle-même. De la découverte du Nouveau Monde en 1492, jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, la Chine s'est terrée dans un isolationnisme qui s'est soldé par « le siècle de honte » (du début des « Guerres de l'opium », en 1840, jusqu'à la révolution communiste, en 1949) durant lequel l'Europe lui imposait un régime quasi-colonial. De 1949 à 1978, le gouvernement communiste provoque une longue période de stagnation en établissant une économie planifiée et fermée. Tout cela change radicalement en 1978 avec l'arrivée au pouvoir de Deng Xiao Ping. La Chine cherche désormais à se tailler un rôle de puissance économique mondiale. Depuis 25 ans, ce pays de 1,3 milliard d'habitants semble déterminé à occuper une place considérable sur la scène internationale.

Dans ce contexte, les gouvernements occidentaux cherchent par tous les moyens à s'ajuster à cette nouvelle réalité. D'un point de vue québécois, comment analyser la montée de la Chine, dont la population, est-il besoin de le rappeler, est 200 fois plus nombreuse à celle du Québec? Quelles stratégies le gouvernement québécois doit-il adopter afin de profiter au maximum de

l'industrialisation de ce géant asiatique? Quelles actions ont déjà été engagées? Quels sont les ministères impliqués? Dans le but de répondre à ces questions, ce texte brosse un portrait sommaire de la Chine contemporaine avant d'en dégager les spécificités. Le rapport expose ensuite les liens établis entre les gouvernements de la Chine et du Québec, les démarches lancées par le Ministère des relations internationales (MRI), le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et par l'organisme Emploi Québec. En conclusion viennent se profiler certains des défis que représente pour le Québec le développement accéléré de l'économie chinoise.

1 PORTRAIT ACTUEL DE LA CHINE

La Chine vit des changements sociaux et environnementaux très importants. Ces derniers sont provoqués par une très forte croissance économique. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que l'économie chinoise a crû de 8,1 % l'an en moyenne, entre 1975 et 2000 (Colin et Lasserre, 2006). La croissance annuelle du PIB chinois s'est maintenue depuis et a même atteint le chiffre impressionnant de 9,2% en 2005 (CIA, 2006). À l'origine de cette croissance, on repère aisément les nombreuses réformes entreprises par Deng Xiao Ping, à partir de 1978. Ces réformes ont permis au PIB chinois d'atteindre, en 2005, 1 833 milliards USD, ce qui correspond à 1403,18 USD par personne.¹ La Chine se situait, en 2003, au septième rang des économies les plus prospères au monde (Colin et Lasserre, 2006). En termes concrets, cela se traduit par un salaire

annuel moyen qui a plus que quadruplé en 25 ans.

Bien que cette croissance exceptionnelle est soutenue, il y a au moins un indicateur qui laisse suggérer que la Chine pourrait faire mieux : il s'agit de la croissance de ses exportations. À titre de comparaison, le Japon (de 1955 à 1981) et la Corée (de 1960 à 1995) ont vu leurs exportations croître sur une plus longue période et de façon plus marquée que la Chine (de 1978 à 2002)² (Rumbaugh et Blancher, 2004). Dans l'ensemble, certains indicateurs permettent toutefois de prévoir que la croissance économique chinoise devrait se poursuivre au cours des 20 à 30 prochaines années, à un rythme s'approchant de son plein potentiel qui se situe autour de 8 % à 10% par an.³ Il importe toutefois de souligner que ces projections sont contestées par certains experts, pour qui les sérieuses lacunes du système financier chinois pourraient entraîner ce pays vers une grave crise économique (Direction du développement des filières industrielles, 2005).

2 LES SPÉCIFICITÉS DU CAS CHINOIS

Le cas chinois répond certes à des règles assez générales. Ainsi, l'économiste français Claude Pottier (2005) signale que les multinationales bénéficient de la mondialisation pour délocaliser une partie de leurs opérations vers des pays à bas-salaires où les travailleurs touchent des avantages sociaux moins généreux. La raison de ces délocalisations tient dans la réduction des coûts de production qu'elles engendrent. Cette dynamique s'applique parfaitement au

cas chinois. La croissance économique accélérée de la Chine ne se fait donc pas sans heurts ailleurs dans le monde. Par exemple, plusieurs entreprises québécoises préfèrent déménager en Chine et ainsi profiter d'une main d'œuvre abondante et bon marché.

Il importe de souligner que ce phénomène n'est pas unique au marché chinois. Selon certaines études, lorsqu'une économie commence à se développer, plusieurs entreprises d'un secteur intensif en main d'œuvre auraient tendance à quitter ce pays où elles se sont implantées pour s'établir dans un État en pleine progression. On a vu ce phénomène se produire lors de l'industrialisation des États-Unis, au dix-neuvième siècle, en Allemagne et au Japon après la Deuxième Guerre mondiale (Izraelewicz, 2005). Toutefois, la Chine n'est pas que représentative de tendances lourdes et en ce sens il est utile de se demander ce qui distingue la Chine et pourquoi suscite-t-elle tant d'inquiétude ? La question est d'autant plus pertinente que certains pays développés maintiennent une balance commerciale positive avec la Chine, notamment le Japon, la Corée du Sud et l'Allemagne (Colin et Lasserre, 2006 : 248). En fait, les raisons qui rendent le marché intérieur chinois si attrayant sont également source de crainte. Il s'agit de la faiblesse des salaires et de la rapidité avec laquelle le marché secondaire chinois assimile les nouvelles technologies. Penchons-nous sur ces deux facteurs un instant.

Lorsqu'un pays entre dans une période de croissance économique accélérée, le salaire des travailleurs augmente jusqu'à ce qu'il rejoigne le niveau des émoluments versés

dans les pays les plus avancés. On peut en déduire que l'avantage comparatif salarial de la Chine par rapport au Québec, par exemple, s'amenuisera avec le temps, jusqu'à éventuellement disparaître. Le cas du Japon illustre bien cette tendance. Après 1945, les salaires japonais ont progressé très rapidement sur une période de 30 à 40 ans, au point de rattraper et de dépasser les salaires au Québec (Izraelewicz, 2005). Ce rattrapage s'est réalisé en trois ou quatre décennies au Japon, pays d'une population de 127 millions d'habitants. Combien de temps la Chine, avec une population de 1 306 millions, prendra-t-elle pour y parvenir? Il faut aussi prendre en considération le fait que 100 à 200 millions de Chinois sont présentement chômeurs, ce qui exerce une pression à la baisse sur les salaires.

La deuxième source d'inquiétude relative à la Chine correspond à son habileté à intégrer très rapidement les technologies de pointe. Érik Izraelewicz (2005) affirme qu'à l'heure actuelle, elle produit 70 % des lecteurs de DVD, 60 % des appareils photo numériques et 50 % de tous les ordinateurs portables vendus dans le monde. L'hypothèse selon laquelle les pays en voie de développement se concentrent sur les secteurs de production à faible teneur en technologie ne s'appliquerait pas au cas chinois. Comme il semble que les salaires chinois resteront relativement moins élevés encore quelque temps et que les entreprises chinoises percent déjà avec succès les secteurs de pointe, quel avantage comparatif reste-t-il aux pays développés ?

3 LES LIENS COMMERCIAUX ENTRE LA CHINE ET LE QUÉBEC

Les indicateurs économiques révèlent que les exportations québécoises vers la Chine en 2004 étaient en hausse de 20 % par rapport à celles de 2003, pour atteindre 689 266 000 \$CAN. De leur côté, les importations chinoises au Québec s'élevaient à 5 001 000 000 \$CAN. Le commerce avec la Chine, s'est donc soldé par un déficit commercial de 4 311 515 000 \$CAN, cette année-là (Institut de la statistique du Québec, 2006).

Par ailleurs, il est intéressant de situer le commerce entre la Chine et le Québec dans le contexte canadien. Même si le Canada maintient une balance commerciale négative avec la Chine, cette dernière demeure le deuxième importateur de biens et services canadiens, tout juste derrière les États-Unis. La Chine se procure au Canada une grande quantité de ressources naturelles⁴. Ces dernières représentent 80 % de nos exportations vers la Chine. Pour ce qui est des importations, le Canada achète de nombreux biens de consommation de la Chine où, avec 66 %, les jouets accaparent la part du lion (Roy, 2004).

De manière indirecte et ponctuelle, tous les ministères du gouvernement du Québec entretiennent des contacts avec la Chine. Toutefois, le MRI et le MDEIE se distinguent. La nature des liens développés par ces deux ministères avec le gouvernement chinois, a donné lieu à des échanges plus soutenus qui font l'objet de la section suivante.

3.1) Les initiatives du Ministère des relations internationales

Le MRI vise à établir des relations stables et constructives avec les différents ordres de gouvernements, que ce soit à Beijing ou dans les capitales des provinces Chinoises. Concrètement, afin de permettre aux entreprises québécoises de s'implanter sur le marché chinois, le gouvernement du Québec a mis sur pieds deux bureaux dans ce pays. Le premier se situe dans la capitale politique de la Chine, Beijing. Il est installé à l'intérieur de l'ambassade du Canada. Le second est localisé au cœur du moteur économique du renouveau chinois, à Shanghai.

Il est significatif de constater que le Québec a lancé trois missions vers la Chine en 1997, en 2002 et en 2005. Appelées « Mission-Québec », ces initiatives visent principalement à intensifier les contacts politiques et à favoriser le développement des relations commerciales dans le pays ciblé.

La première Mission-Québec en Chine a eu lieu en 1997 sous la présidence du premier ministre de l'époque, Lucien Bouchard. Ce dernier a alors rencontré le ministre des Ressources hydriques, le vice-premier ministre, le ministre du Commerce extérieur, le gouverneur de la province du Liaoning, ainsi que les maires de Dalian et de Shanghai. Cette Mission Québec-Chine s'est soldée par la signature d'ententes et de contrats d'une valeur de 1,19 milliards de dollars canadiens. Ces ententes se seraient traduites par la création de 1715 emplois

sur une période de trois ans⁵ (Cabinet du Premier-ministre, 1997).

La Mission Québec-Chine de novembre 2002 était dirigée par la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, Lucie Papineau. Une quarantaine de gens d'affaires accompagnaient la ministre, à Beijing et à Shanghai. (Cabinet de la vice-première ministre et ministre des Finances, de l'Economie et de la Recherche, 2002).

La dernière Mission-Québec en Chine a eu lieu du 21 au 29 septembre 2005. Le premier ministre du Québec, Jean Charest, s'est alors entretenu avec le ministre de l'Éducation, le vice-ministre des Affaires étrangères, la vice-ministre du Commerce, le gouverneur du Shandong, les maires de Beijing et Shanghai et le président de l'école d'administration publique de Shanghai. Plus de 150 personnes, membres de la communauté d'affaires québécoise et délégués gouvernementaux participaient également à cette mission (MRI, 2005).

De fait, Québec tente d'établir un pont avec Beijing depuis près de 30 ans. Ces Missions du Québec en Chine ont été précédées par des visites officielles, de moins grande envergure de la part de membres du gouvernement québécois. La première remonte à 1980 quand Jacques-Yvan Morin, alors ministre de l'Éducation, y a signé la première entente sino-québécoise. Quelques années plus tard, en 1984, René Lévesque devenait le premier chef du gouvernement québécois à visiter l'Empire du Milieu (MRI, 2006).

Au fil des années, le gouvernement du Québec et les différents paliers de gouvernements chinois ont paraphé pas moins de 19 ententes de coopération, dont sept sont encore en vigueur. Elles portent sur l'éducation, l'économie, les sciences et la technologie. Enfin, il faut souligner que le ministère des Relations internationales, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère de l'Éducation ainsi que l'Office de la langue française ont également signé des accords avec des ministères ou organismes chinois (MRI, 2006).

3.2) Les initiatives du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

À l'égard de la Chine, le MDEIE n'adopte pas une position que l'on pourrait qualifier de privilégiée. Il développe plutôt des projets qui répondent aux objectifs affichés au chapitre des relations économiques et commerciales avec plusieurs pays. En termes concrets, le MDEIE cherche à favoriser les relations d'affaires entre le Québec et plusieurs parties du monde, dont la Chine.

Afin d'atteindre cet objectif dans l'optique chinoise, les conseillers qui œuvrent au MDEIE accueillent, entre autres, des groupes d'entrepreneurs et des personnalités du gouvernement chinois. Grâce à ces initiatives, les conseillers du MDEIE créent des liens avec des réseaux d'exportateurs qui collaborent à la réalisation de projets précis. Dans le but de maintenir ces réseaux entre l'Empire du Milieu et le Québec, ils planifient, organisent et réalisent des expositions et

des missions commerciales pour mettre en valeur les attraits du Québec à la communauté d'affaires chinoise (MDEIE, 2006). Le marché chinois étant particulièrement difficile à percer, ces initiatives sont jugées essentielles (Deloitte et Touche, 2003).

Cette difficulté de percer le marché chinois implique également que les représentants du MDEI doivent guider les entreprises désireuses de se lancer dans cette aventure. Ainsi, avec le plan d'affaires de l'entreprise qui les contacte, les conseillers du MDEIE procèdent à une évaluation des ressources et des avantages concurrentiels selon les objectifs énoncés par leurs clients : expansion, consolidation ou diversification. Ils orientent ensuite l'entreprise dans la mise en œuvre (ou la mise à jour) du volet international de son plan d'affaires (MDEIE, 2006). Forts de cette analyse, les gens d'affaires québécois peuvent réévaluer leur stratégie et peser leur décision de se lancer ou non dans l'aventure.

Les objectifs du MRI et du MDEIE se recoupent, puisque tous deux cherchent à créer des liens avec cette puissance économique émergente qu'est la Chine. Le but est clair et avoué : il faut tirer profit du développement de ce pays. Par contre, les objectifs des deux ministères se distinguent par la nature des liens qu'ils cherchent respectivement à tisser : le MRI cherche à étoffer des liens politiques, culturels et économiques, alors que le MDEIE vise à multiplier les occasions d'affaires favorables pour le Québec.

3.3) Les initiatives d'Emploi Québec

Les efforts du MDEIE et du MRI ne peuvent empêcher l'effet contre-productif de la croissance économique chinoise qui provoque une baisse de compétitivité dans plusieurs secteurs de l'économie québécoise. Le textile et la chaussure, en particulier, connaissent de nombreuses difficultés qui entraînent bon nombre de délocalisations et de mises à pied (Duhamel, 2005). Un autre organisme du gouvernement québécois, Emploi Québec, tente de minimiser les impacts négatifs sur l'économie québécoise qu'induit la prospérité chinoise.

Afin de maintenir leur compétitivité, certaines entreprises québécoises décident régulièrement de faire affaires en Chine. Elles privilégient quatre stratégies de production, soit la sous-traitance, les modèles de production où seule la conception est faite au Québec, voire la spécialisation et la modification de leurs chaînes d'approvisionnement. Emploi Québec s'efforce d'intervenir dans l'espoir de limiter les effets négatifs que l'adoption de ces nouvelles méthodes de production peuvent avoir sur l'économie québécoise.

Les entreprises qui s'adonnent à la sous-traitance confient une partie de leur production à des sociétés étrangères. Considérée en fonction de la production de biens de consommation, cette méthode permet de réduire les coûts, principalement au niveau de la main d'œuvre. Certaines entreprises optent pour des modèles d'affaires dans lesquels elles développent et conçoivent des produits de haute technologie en sol québécois, mais en

effectuent la fabrication à l'étranger. Cette façon de faire (« *fabless production* ») est avantageuse pour les entreprises québécoises parce que la fabrication de ces biens comporte des investissements de base importants et entraîne des coûts de main d'œuvre qui, dans un contexte québécois, peuvent être élevés (Direction du développement des filières industrielles, 2005). Les entreprises confrontées à la concurrence chinoise peuvent aussi décider de spécialiser leurs activités et de viser des marchés de niche, tel le secteur haut de gamme auquel la production à haut volume ne peut répondre (Normand, 2004). Enfin, afin d'améliorer leur compétitivité, certaines entreprises québécoises décident de s'approvisionner en Chine. Elles profitent alors des coûts moins élevés des produits chinois (Normand, 2005).

Ces méthodes de production impliquent malheureusement un coût négatif pour la société québécoise : elles se traduisent souvent par des fermetures de postes et des mises à pied. C'est précisément pour permettre aux travailleurs québécois de mieux faire face à la concurrence étrangère qu'Emploi Québec a développé une stratégie en deux volets. Le premier vise à améliorer la productivité de la main d'œuvre québécoise, alors que le second cherche à reclasser les personnes qui ont perdu leur emploi à cause de la sous-traitance et des délocalisations. Ces deux stratégies se veulent complémentaires et conviennent à ce contexte de forte concurrence chinoise.

Le premier volet comprend deux programmes. Il s'agit des Mesures de formation de la main d'œuvre et de la

Formation en milieu de travail. Il va de soi que ces mesures doivent être lancées avant que les délocalisations et les mises à pied n'aient lieu. Des économistes affirment d'ailleurs que le niveau de compétition engendré par l'émergence de l'Asie en général et de la Chine en particulier, exige de la main d'œuvre québécoise qui soit prête à occuper de nouveaux emplois et demandent une formation plus spécialisée (Turenne, 2004). La formation de la main d'œuvre et le développement des connaissances occupent donc une importance capitale pour l'avenir de l'industrie québécoise.

Les Mesures de formation de la main d'œuvre visent à améliorer les connaissances de base des travailleurs. Ce programme cherche à maintenir l'employabilité, accroître la performance des travailleurs et augmenter la mobilité d'une personne. Pour ce qui est du programme de formation en milieu de travail, il mise sur le « compagnonnage », système permettant à un employé expérimenté de transmettre ses connaissances à un apprenti (Emploi Québec, 2006).

La deuxième stratégie proposée par Emploi Québec consiste à faciliter le retour au travail des personnes victimes d'une délocalisation. Cette stratégie se distingue de la première par sa chronologie : les représentants d'Emploi Québec tentent de relancer la carrière de personnes qui ont perdu leur travail, à la suite de délocalisations ou de mises à pied causées par la sous-traitance chinoise. Dans les cas de licenciements collectifs, Emploi Québec suggère la création d'un comité d'aide au reclassement⁶. L'assistance fournie par

Emploi Québec comprend des services d'information, de soutien psychologique et d'aide à la recherche d'emploi. Cet organisme gouvernemental évalue également les besoins et la situation des personnes licenciées et peut même leur proposer un plan de reclassement qui vise leur maintien ou leur réintégration en emploi (Emploi Québec, 2006). Il s'agit évidemment d'un cas de dernier recours.

Dans la mesure où les entreprises québécoises auront besoin de travailleurs de plus en plus spécialisés, ces deux stratégies d'Emploi Québec prendront de l'importance. Les travailleurs actuels devront être de mieux en mieux formés afin de répondre à la nouvelle demande des entreprises d'ici. D'un autre côté, cette formation spécialisée leur permettra de réintégrer le marché de l'emploi plus facilement, s'ils sont victimes de mises à pied à la suite de délocalisations. Il s'agit donc de mesures permettant aux travailleurs québécois de gagner sur ces deux tableaux.

CONCLUSION

Le développement économique de la Chine effraie sans doute à certains égards, mais il est aussi possible d'y voir une chance à ne pas manquer. Le marché intérieur chinois est en pleine expansion et une classe moyenne chinoise émerge rapidement, laissant prévoir des débouchés insoupçonnés pour les produits en provenance des économies développées. Certains pays en profitent déjà puisque la demande chinoise compte pour 43 % de la hausse des exportations au Japon, 45 % en Corée et

28 % en Allemagne. La croissance économique de la Chine ne constitue donc pas seulement une menace, mais elle peut aussi favoriser le commerce extérieur des pays les plus développés (Zhan Su, 2006).

Le marché chinois est possiblement riche de promesses, mais cette bonne fortune comporte aussi des risques et entraîne d'importantes restructurations. Pour contenir la menace, profiter des occasions qui se dessinent et maintenir le niveau de vie de sa population, le gouvernement du Québec se doit de collaborer à mieux former ses travailleurs et, au besoin, à les réorienter vers des secteurs où le Québec bénéficie d'un avantage comparatif.

Les efforts de la communauté d'affaires québécoises, du MRI, du MDEIE et d'Emploi Québec semblent porter fruit puisque les exportations du Québec vers la Chine augmentent d'année en année. Par contre, la balance commerciale du Québec avec la Chine reste fortement déficitaire. Afin de profiter pleinement de la croissance de ce pays, le Québec doit percer le marché chinois. Il semble que 700 ans après Marco Polo, l'Occident rêve encore des possibilités économiques que présente l'Empire du Milieu.

NOTE

¹ Calcul fait à partir des données fournies par CIA, 2006.

² Les années diffèrent parce que les périodes de croissance des exportations, ainsi que la force de cette croissance varient d'un pays à l'autre.

³ Lin Justin, cité dans Erik Izraelewicz. *Quand la Chine change le monde*. Paris : Grasset et Fasquelle, 2005, p 43.

⁴ Il s'agit principalement de pâtes et papiers, de produits forestiers, de métaux et de produits de la mer.

⁵ Il arrive que ces ententes soient modifiées après la fin des négociations, mais les entreprises impliquées ne divulguent pas ce genre d'informations. Il est donc difficile de connaître le nombre d'emplois et le montant exact des investissements générés par les contrats paraphés lors d'une telle mission. « Entrevue Confidentielle portant sur les ententes entre compagnies québécoises et chinoises ». Entrevue faite par Sébastien Bigras, (24-02-2006).

⁶ Dans le cas d'un licenciement de plus de 50 personnes, les entreprises sont tenues d'assurer le reclassement des individus qui perdent leur travail (Emploi Québec, 2006).

Bibliographie

Cabinet de la vice-première ministre et ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche. *Une vingtaine de signatures d'ententes au terme de la première étape en Chine de la mission dirigée par la Ministre Lucie Papineau.* <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Novembre2002/27/c6984.html> (15-02-2006).

Cabinet du Premier Ministre. *Bilan de Mission Québec en Chine : Une valeur totale de 1,19 milliard \$ d'ententes et de contrats, 1 715 emplois, 425 millions \$ en retombées pour le Québec plus une importante extension de la présence québécoise en Chine et en Asie du sud-est.* http://www.premier.gouv.qc.ca/general/communiqués/archives_communiqués/1997/novembre/com19971111.htm (15-02-2006).

Central Intelligence Agency (CIA). *The World Factbook.* <http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/ch.html> (13-02-2006).

Colin, Sébastien et Frédéric Lasserre. « Les dimensions politiques de la diplomatie économique chinoise en Asie. » Dans *L'éveil du Dragon : Les défis du développement de la Chine au XXI^e siècle*. Sous la direction de Frédéric Lasserre. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2006.

Deloitte et Touche « Could Asian Region become United States of China ? » *Express China News*, no 03-4 (October/November 2003).

Direction du développement des filières industrielles. *Impact de la Chine sur la compétitivité des industries québécoises.* Direction générale de l'industrie et du commerce. Montréal : Ministère du développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation, 2005.

Duhamel, Alain, « Les bottiers canadiens malmenés par la concurrence chinoise. » *Les Affaires*, (17 décembre 2005) : 28

Emploi Québec. *Licenciements collectifs : comité d'aide au reclassement.* <http://emploi.quebec.net/francais/entreprises/licenciement.htm>, (24-02-2006).

Emploi Québec. *Mesures de formation de la main d'œuvre.* <http://emploi.quebec.net/francais/entreprises/formation/mfor.htm>, (20-03-2006).

« Entrevue Confidentielle portant sur les ententes entre les compagnies québécoises et chinoises ». Entrevue faite par Sébastien Bigras, (24-02-2006).

Institut de la statistique du Québec. *Solde des échanges canadiens. Destination : Québec.* <http://diff1.stat.gouv.qc.ca/hkb/hkb.php#tag> (23-01-2006).

Izraelewicz, Erik. *Quand la Chine change le monde.* Paris : Grasset et Fasquelle, 2005.

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. *Conseillers en affaires internationales du MDEIE.* http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/fr/exportation/service prt?svcid=PAGE_GENERIQUE_CATEGORIES38&iddoc=42334#internationales (17-02-2006).

Ministère des Relations internationales. *Chine : les relations avec le Québec.* http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/action_internationale/pays_regions/asie/chine/relations.asp (15-02-2006).

Ministère des Relations internationales. *Mission Québec Chine 2005 : Un succès qui permet au Québec d'approfondir ses liens avec la Chine.* <http://www.premier.gouv.qc.ca/general/communiqués/2005/septembre/com20050928.htm> (14-02-2006).

Pottier, Claude. *Les multinationales et la mise en concurrence des salariés.* Paris : L'Harmattan, 2005.

Roy, Francine. *Le Commerce du Canada avec la Chine*. Statistique Canada, Ministère de l'industrie, 2004. <http://www.statcan.ca/francais/research/11-624-MIF/11-624-MIF2004007.pdf> (20-02-2006).

Normand, François. « Acheter en Chine tout en préservant l'économie canadienne : RONA veut faire travailler ses fournisseurs canadiens, car ses employés sont aussi ses clients. » *Les Affaires* (23-04-2005) : 26.

Normand, François. « Procycle résiste à l'assaut asiatique : L'entreprise de Saint-Georges mise davantage sur les vélos haut de gamme. » *Les Affaires* (2004) : 57.

Rumbaugh, Thomas et Nicolas Blancher. « China : International Trade and WTO Accession. » IMF Working Paper WP/04/36 (March 2004). <http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2004/wp0436.pdf> (14-02-2006).

Turenne, Martine. « Boulots en fuite ! » *L'Actualité* (15 mars 2004) : 44-50.

Zhan, Su. « La Chine, une nouvelle usine mondiale? » Dans *L'éveil du dragon : Les défis du développement de la Chine au XXIe siècle*. Sous la direction de Frédéric Lasserre. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2006, p 265-282.



Le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation a été créé en 2004 par une entente de partenariat entre le Ministère des Relations internationales et l'ENAP. Le Laboratoire est un lien de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État, et sur les politiques publiques au Québec, et ce sur les enjeux d'ordre culturel, économique, environnemental, de santé, d'éducation et de sécurité. Il est apparu essentiel de répondre à cette préoccupation des impacts de la mondialisation sur la vie des institutions, des entreprises et de la société québécoise.

Direction scientifique : Nelson Michaud, Ph. D.
Directeur associé : Paul-André Comeau

Pour plus d'information ou si vous avez des renseignements à nous transmettre, vous pouvez contacter :

Véronique Dumesnil, adjointe du Laboratoire
Téléphone : (418) 641-3000 poste 6467
veronique.dumesnil@enap.ca ou leppm@enap.ca

Les publications du Laboratoire peuvent être consultées sur le site Internet :

<http://www.leppm.enap.ca>